



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

INSPECTION PEDAGOGIQUE
REGIONALE

Affaire suivie par :
Les IA-IPR de LETTRES :

Arnaud AIZIER
Michelle BEGUIN
Roselyne BIGIAOUI-ABBOU
Chantal BERTAGNA
Olivier COMBAULT
François DRAVET
Ludovic FORT
Corinne LEENHARDT
Anne Marie PESLHERBE-LIGNEAU
Françoise SAVINE

Secrétariat des IA-IPR
Isabelle Castellani
Téléphone
01 30 83 40 44
Fax
01 30 83 46 93
Mél
Isabelle.castellani
@ac-versailles.fr

Versailles, le 30 septembre 2014

Les IA-IPR de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Lettres

S/C de Mesdames et Messieurs les
Chefs d'établissement des établissements publics et
privés de l'académie Versailles

Objet : Rentrée 2014

Chères Collègues, chers Collègues,

Ce billet de rentrée a pour ambition de rassembler quelques informations, et de vous souhaiter une bonne année scolaire.

I. LES INSPECTEURS DE LETTRES DE L'ACADEMIE ET LES BASSINS D'EDUCATION

- Arnaud AIZIER : Saint Germain en Laye, Boulogne, Pontoise
- Michelle BEGUIN : Poissy, Sartrouville, Vanves
- Chantal BERTAGNA : Neuilly, Enghien, Sartrouville
- Roselyne BIGIAOUI-ABBOU : Evry, Savigny, Antony
- Olivier COMBAULT : Poissy, Argenteuil
- François DRAVET : Mantes, Rambouillet, St Quentin
- Ludovic FORT : Etampes, Montgeron, Vanves
- Corinne LEENHARDT : Nanterre, Cergy, Sarcelles
- Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU : Les Mureaux, Versailles Plaisir
- Françoise SAVINE : Massy, Gennevilliers, Gonesse

Les établissements de la ville de Versailles sont répartis entre les inspecteurs. Le secrétariat des IPR donnera le nom des IPR référents.

II. Actualité de l'année : le socle, l'enseignement moral et civique l'évaluation Le socle commun, l'enseignement de la compréhension au collège et au lycée

La refondation de l'école invite notre discipline à se fixer des priorités qui ne font que préciser les éléments indiqués par les lettres de rentrée de 2013 et 2014 :

« Au cours de la scolarité obligatoire, les élèves s'approprient des savoirs et acquièrent des compétences dans tous les grands champs de l'expérience et de la connaissance. Dans cette perspective, les connaissances ne sauraient s'opposer aux compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe. L'élève apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe. Les enseignants planifient et choisissent la façon la plus pertinente de parvenir à cet objectif en combinant des démarches qui mobilisent les élèves, et centrent leurs activités et celles de la classe sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. Connaissances et compétences sont donc les deux facettes complémentaires d'une authentique démarche d'apprentissage. »

Les connaissances et compétences à acquérir dans le cadre du socle commun relèvent de cinq domaines, dont l'ensemble définit les composantes de la culture commune.



- 1- Les langages pour penser et communiquer
- 2- Les méthodes et outils pour apprendre
- 3-La formation de la personne et du citoyen
- 4-L'observation et la compréhension du monde
- 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine

Les incidences en Lettres : le texte de référence du socle commun connaît des changements notables puisque aucun des domaines de formation ne relève de champs disciplinaires particuliers : chaque discipline contribue de fait aux cinq domaines. Ces domaines s'ils sont spécifiques au Socle pour le collège répondent aussi aux besoins des lycéens. La séquence pédagogique s'inscrira donc dans le croisement des cinq domaines tant pour ce qui concerne les contenus que les démarches. La compréhension des contenus par les élèves se dégage dans l'interaction que ces derniers construisent avec eux. Cette compréhension ne va pas de soi, elle s'enseigne dans tous les pôles de notre discipline : « Comment lit-on ? » « Comment écrit-on ? » « Comment comprend-on le système de la langue ? » Accompagner les réponses à ces questions est aussi important qu'étudier tel texte, préparer ou corriger telle rédaction, enseigner telle notion grammaticale. Tout cela conduit à faire de la réflexivité un élément constitutif de l'enseignement.

L'évaluation :

Une conférence nationale est prévue du 8 au 12 décembre. Cinq questions seront en débat : Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?

Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?

Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?

Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?

Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?

Notre discipline a engagé un fort travail concernant le lycée (Charte des examinateurs à l'EAF, Langues et cultures de l'antiquité, BTS – nous nous pencherons cette année sur celle de l'épreuve en TL), l'évolution du DNB -son évaluation, ses incidences sur le travail en classe.

Le lancement du chantier « évaluation » au niveau national nous invite à reconstruire la formation et l'évaluation des élèves, qui ne peut être réduite à la préparation à la préparation aux évaluations certificatives dans les sujets d'examen. Nous devons entamer un travail de fond pour envisager désormais l'évaluation dans sa dimension formative (suivi personnalisé, suivi de la classe, des classes d'un même niveau de façon à situer le progrès des élèves). Notre discipline doit se mobiliser sur les progrès de l'élève : accompagnement, compréhension des procédures à partir desquelles il peut envisager des progrès dans sa maîtrise de la langue en réception comme en production.

III. L'engagement du professeur

L'accord conclu en février 2014 sur l'évolution du métier d'enseignant réaffirme la mission d'enseignement dans le cadre des obligations de service actuelles.

Outre la mission principale d'enseignement, tous les professeurs exercent des missions qui sont directement liées à cette mission d'enseignement :

- les temps de préparation et de recherche nécessaires à la réalisation des heures d'enseignement, ainsi que les activités de suivi et d'évaluation des élèves inhérentes à la mission d'enseignement seront reconnus ;
- le travail en équipe fera désormais partie des missions reconnues dans l'exercice du métier ;
- les relations avec les parents seront également reconnues comme faisant partie de ces missions.

Les examens :

L'évaluation certificative constitue une étape essentielle dans le parcours des élèves. Le respect des principes déontologiques et pédagogiques fixés par les chartes des examinateurs, l'engagement de tous les professeurs sont essentiels pour assurer un bon déroulement des épreuves. Les inspecteurs tiennent à renouveler leurs remerciements aux professeurs de



lettres de l'académie dont l'investissement, la vigilance et la bienveillance ont permis, comme les années précédentes, la meilleure réalisation possible des examens. La fonction d'examinateur fait partie intégrante de la mission d'enseignant, elle constitue une obligation professionnelle pour tous. Elle doit donc être très largement partagée.

IV. FORMATION : Les rendez-vous de la discipline

3/3

Au lycée :

- **Animation Liaison Bac Pro/BTS :** intégrer pour faire réussir les bacs pro en BTS
- **Journée TL :** Conférence et ateliers : *Madame Bovary*, jeudi 27 novembre 2014. La matinée sera consacrée à l'œuvre et à ses avant-textes, conférence de Stéphanie Dord-Crouslé, chargée de recherche au CNRS, Équipe LIRE - ENS Lyon XIXe siècle. L'après-midi proposera des ateliers de conception de sujets qui nous permettront de jeter les bases d'une charte en TL.

Au collège :

- **Grammaire :** des animations départementales chercheront à dégager avec vous des besoins de façon à mieux cibler les formations au PAF 2015/2016
- **Apprentissage continué de la lecture :** des stages d'établissement peuvent être organisés puisque des équipes du premier degré et des professeurs de Lettres ont travaillé dans le domaine.

LCA

- **Pour un usage interdisciplinaire de l'Antiquité grecque et romaine, ce que fait l'Antiquité au monde contemporain** Antiquité, territoire des écarts
Mercredi 26 novembre (14h-18h) La famille antique (2) suite de la master-class sur la famille de l'an dernier
Mercredi 21 janvier (14h-18h) La guerre et la paix dans l'Antiquité.
Mercredi 1 avril (14h-18h) Les théâtres antiques
Lieu : Université Paris-Diderot, Grands Moulins, bâtiment C, 6ème étage, salle Pierre Albouy, (métro Ligne 14, Bibliothèque François Mitterrand).

Inscription : Le nombre de participants étant limité cette inscription préalable est indispensable. Tout participant inscrit recevra par courriel une semaine auparavant les documents qui seront utilisés dans la master class : Inscription à latinjussieu@aol.com

Rendez-vous des Lettres : « Littérature et valeurs »

La journée permettra de conduire une réflexion sur les valeurs que produit la lecture littéraire dans les rapports que sa fréquentation suppose : rapport au monde, rapport à soi, rapport au temps, dans l'exercice particulier de la langue qu'elle met en œuvre dans le champ qui lui est propre (genre, mouvement, esthétique).

Cette manifestation annuelle aura lieu **en avril 2015** à Gennevilliers. Elle associera comme les années précédentes conférences et ateliers.

La page des Lettres, site pédagogique des Lettres, <http://www.lettres.ac-versailles.fr> est ouverte aux expériences, pratiques, projets ; le site attend vos contributions.

Nous vous remercions d'utiliser votre adresse électronique académique pour vos communications professionnelles. C'est l'adresse que nous utiliserons pour les informations disciplinaires au fil de l'année.